

14 janvier 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue en la salle du conseil, lundi, le 14 janvier 2013 à 20 h 00. L'assemblée est présidée par son honneur le maire, Monsieur Yves Beaulieu. Sont également présents Mesdames les conseillères Sylvie Perreault et Sylvie Roberge et Messieurs les conseillers Richard Croteau, Daniel Gravel, Sylvain Grégoire, et Serge Perreault.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Claude Gagné est également présent.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02- Période de questions
- 03- Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2012, séance extraordinaire du 17 décembre 2012 (20 h 00 - *prévisions budgétaires 2013*) et séance extraordinaire du 17 décembre 2012 (19 h 30 - *demande aide financière MADA*)
- 04- Correspondance
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance
- 05- Administration
 - 5.1 Adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 États des revenus et des dépenses au 31 décembre 2012
 - 5.3 Demandes d'aide financière à madame Véronique Hivon, députée du comté de Joliette
- 06- Urbanisme et mise en valeur du territoire
 - 6.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de décembre 2012
 - 6.2 Autorisation de la tenue d'un feu d'artifice au Camping Nadeau
 - 6.3 Cession d'une portion de l'ancienne assiette du chemin William-Malo
 - 6.4 Appui à une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – demande de morcellement, de lotissement et d'utilisation pour une autre fin que l'agriculture sur le lot numéro P412-1
- 07- Sécurité publique
- 08- Loisirs et culture
 - 8.1 Festival de Lanaudière - Participation à la 36^e saison
- 09- Hygiène du milieu et travaux publics
 - 9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - 9.2 Rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 novembre 2012 au 10 janvier 2013
 - 9.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
- 10- Varia
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

2013-01-001

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Sylvie Perrault
Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- PÉRIODE DE QUESTIONS

a) Quelle propriété est visée par le point 6.4 à l'ordre du jour.

La période de questions est close à 20 h 02.

03- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2013-01-002

3.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2012, séance extraordinaire du 17 décembre 2012 (20 h 00 - prévisions budgétaires 2013) et séance extraordinaire du 17 décembre 2012 (19 h 30 - demande aide financière MADA)

Étant donné que tous les membres du conseil ont reçu leurs procès-verbaux au préalable, dispense de lecture est donnée au secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Grégoire
Et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012, séance extraordinaire du 17 décembre 2012 (20 h 00 - prévisions budgétaires 2013) et séance extraordinaire du 17 décembre 2012 (19 h 30 - demande aide financière MADA) soient approuvés.

Adoptée

04- CORRESPONDANCE

2013-01-003

4.1 Adoption du bordereau de correspondance

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le bordereau de correspondance pour la période finissant le 14 janvier 2013.

Il est proposé par Madame Sylvie Roberge
Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du bordereau de correspondance pour la période finissant le 14 janvier 2013.

Adoptée

05- ADMINISTRATION

2013-01-004

5.1 Adoption des comptes payés et à payer au 31 décembre 2012

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport des dépenses et salaires pour la période se terminant le 31 décembre 2012 et autorise le secrétaire-trésorier à les payer pour un montant total de 235 563.41 \$.

Décaissements : chèques 4686 à 4702	36 743.28 \$
Chèques annulés	0 \$
Comptes fournisseurs : chèques 4703 à 4766	171 433.24 \$
Salaires du mois de décembre 2012	27 386.89 \$

Total de la période : **235 563.41 \$**

Adoptée

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Claude Gagné
Secrétaire-trésorier

2013-01-005

5.2 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2012

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose les états financiers, tels que produits par madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe, pour la période se terminant le 31 décembre 2012.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Grégoire

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2012.

Adoptée

2013-01-006

5.3 Demandes d'aide financière à madame Véronique Hivon, députée du comté de Joliette

CONSIDÉRANT les projets de réfection de voirie de la Municipalité de Sainte-Mélanie et la nécessité de solliciter l'aide financière de la députée du comté de Joliette, madame Véronique Hivon;

CONSIDÉRANT l'enveloppe discrétionnaire de la députée relative au « programme d'amélioration du réseau routier municipal »;

CONSIDÉRANT l'enveloppe discrétionnaire de la députée relative à l'aide financière aux organismes et activités de loisirs et culture connue sous le nom de « Programme d'action bénévole »;

CONSIDÉRANT l'invitation de la députée à soumettre par résolution nos demandes dans le cadre de ces programmes d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Mélanie a déposé, à la députée du comté de Joliette, madame Véronique Hivon, un dossier complet en ce qui concerne les besoins en réfection des chemins, routes et rues de la municipalité, tel que préparé par nos ingénieurs-conseils et montrant la nécessité d'investir plus de 2,8 millions de dollars dans les cinq prochaines années;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER à madame Véronique Hivon l'octroi d'une aide financière de seize mille dollars (16 000 \$) dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier municipal;

DE DEMANDER à madame Véronique Hivon l'octroi d'une aide financière de quatre mille dollars (4 000 \$) dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour le programme d'action bénévole, soit deux mille dollars (2 000 \$) pour l'achat de livres à la bibliothèque et deux mille dollars (2 000 \$) pour le soutien activités « jeunesse » au service des loisirs;

DE MANDATER monsieur Yves Beaulieu, maire et monsieur Claude Gagné, directeur général pour assurer le suivi des présentes.

Adoptée

06- **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

2013-01-007

6.1 **Rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de décembre 2012**

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 31 décembre 2012 tel que préparé par madame Julie Chabanel, inspectrice en bâtiment.

Il est proposé par Madame Sylvie Roberge

Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport du service d'urbanisme pour la période finissant le 31 décembre 2012.

Adoptée

2013-01-008

6.2 **Autorisation de la tenue d'un feu d'artifice au Camping Nadeau**

CONSIDÉRANT le règlement concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de feux d'artifice dans la municipalité nécessite l'autorisation du service d'incendies et du conseil municipal;

CONSIDÉRANT la demande de Camping Nadeau Inc. pour tenir un feu d'artifice le 22 juin 2013 sous contrôle d'un artificier professionnel et que cette demande a été approuvée par le service d'incendies;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Sylvain Grégoire
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'AUTORISER la tenue d'un feu d'artifice au Camping Nadeau Inc. le 22 juin 2013 vers 22 h 30 sous le contrôle de l'artificier, Marcel Gagnon de la compagnie ***Distribution Aubaines C.S.***

Adoptée

2013-01-009

6.3- **Cession d'une portion de l'ancienne assiette du chemin William-Malo**

CONSIDÉRANT de récents travaux d'arpentage sur le lot 263 du cadastre de Sainte-Mélanie;

CONSIDÉRANT que ces travaux démontrent la nécessité de céder une portion de l'ancienne assiette du chemin William-Malo;

CONSIDÉRANT le règlement de la Municipalité de Sainte-Mélanie adopté le 1^{er} février 1960 décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie du chemin William Malo;

CONSIDÉRANT le plan cadastral préparé par madame Mélanie Chaurette, arpenteur-géomètre, en date du 31 août 2012;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER la cession d'une partie de l'ancienne assiette du chemin William-Malo, telle que montrée au plan cadastral préparé par madame Mélanie Chaurette, arpenteur-géomètre, en date du 31 décembre 2012, à

monsieur Jonathan Tardif résidant au 103, Domaine Forget, Saint-Liguori, Québec, J0K 2X0;

DE MANDATER Maître Edgar Laquerre, notaire, pour la réalisation de cette transaction avec tous les frais assumés par le cessionnaire, monsieur Jonathan Tardif;

DE MANDATER monsieur Yves Beaulieu, maire et/ou monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2013-01-010

6.4 Appui à une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – demande de morcellement, de lotissement et d'utilisation pour une autre fin que l'agriculture sur le lot numéro P412-1

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Mélanie a reçu une demande de madame Caro-Line Parent à l'effet d'obtenir une résolution d'appui dans le but de présenter une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin qu'elle autorise l'utilisation pour une autre fin que l'agriculture sur le lot numéro P412-1;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT que le lot P412-1 est desservi par le service d'aqueduc municipal du réseau Belleville;

CONSIDÉRANT que le terrain est situé dans un quartier résidentiel et a déjà été utilisé à des fins résidentielles jusqu'en 2004;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que la Municipalité de Sainte-Mélanie appuie la demande d'autorisation présentée auprès de la CPTAQ par madame Caro-Line Parent visant l'utilisation pour une autre fin que l'agriculture sur le lot numéro P412-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie;

Que la Municipalité de Sainte-Mélanie, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1) transmette à la CPTAQ tous les documents inhérents à cette demande;

Que tous les documents de cette demande fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée

07- SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est ajouté.

08- LOISIRS ET CULTURE

2013-01-011

8.1 Festival de Lanaudière - Participation à la 36^e saison

Il est proposé par Madame Sylvie Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Mélanie participe à la 36^e saison du Festival de Lanaudière en affectant un montant n'excédant pas deux mille dollars (2 000 \$) aux postes budgétaires appropriés.

Adoptée

09- HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

2013-01-012

9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de soixante mille deux cent quarante-huit dollars (60 248 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

CONSIDÉRANT que la présente résolution sera accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B dûment complétée;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'INFORMER le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

DE MANDATER monsieur Pierre Brabant C.A., afin de préparer la reddition des comptes mentionnée à la présente;

DE MANDATER monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2013-01-013

9.2 Rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 novembre 2012 au 10 janvier 2013

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier, dépose le rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 novembre 2012 au 10 janvier 2013 tel que préparé par monsieur Jacques Gravel, inspecteur municipal.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Grégoire
Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte du rapport de déneigement et d'entretien des chemins pour la période du 28 novembre 2012 au 10 janvier 2013.

Adoptée

2013-01-014

9.3 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

ATTENDU

que le ministère des Transports a prévu une aide financière de treize mille cinq cent soixante-trois dollars (13 563 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

ATTENDU

que les travaux autorisés ont été réalisés sur les 2^e et 3^e avenues du Lac-Safari et la rue Robert à l'été 2012;

ATTENDU

que le conseil municipal approuve les dépenses réalisées sur les routes susmentionnées conformément au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'APPROUVER les dépenses pour les travaux exécutés sur les 2^e et 3^e avenues du Lac-Safari et la rue Robert pour un montant subventionné de treize mille cinq cent soixante-trois dollars (13 563 \$) conformément aux exigences du ministère des Transports;

DE CERTIFIER que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

D'AUTORISER ET MANDATER monsieur Claude Gagné, directeur général, à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

10- **VARIA**

Aucun point n'est ajouté.

11- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

a) Quelles sont les tendances de mises en chantier pour le développement résidentiel à Sainte-Mélanie en 2013 ?

La période de questions est close à 20 h 14.

2013-01-015

12- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Sylvie Roberge
Et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 15.

Adoptée

Yves Beaulieu
Maire

Claude Gagné
Directeur général
Secrétaire-trésorier